Joseph Capuron

Docteur en médecine, membre de l'Acad. de médecine
1823

Jamais entré à l'Oratoire

Né à Laroque St Sernin (Gers), le 1755

Mort à Paris , le 1850

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

3892. - BRASPARTS. - Saint-Roch
BRETAGNE (*Col. E. Hamonic*)

CARTE POSTALE

Correspondance

Le Mans 17 août 1938. Je vous suis fort reconnaissant, Monsieur l'abbé, de la peine que vous voulez bien prendre d'élucider le sommaire [illegible] Le cas Caperon. Cela prouve que le secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine peut se tromper même dans un éloge officiel. Nous rayerons donc l'accoucheur Caperon de la liste des Oratoriens ! — Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur l'abbé, avec mes vifs remerciements, l'hommage de mes respectueux sentiments,

F. Launay

36 Rue Chanzy.

LE MANS GARE
1938

4 JOURS AU MANS
FOIRE EXPOSITION
15-18 SEPT 1938

Adresse

Monsieur l'abbé Bonnardet

2 Impasse St Eustache

Paris Ier

Dr Paul DELAUNAY
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

36, RUE CHANZY
LE MANS (SARTHE)

CONSULTATIONS DE 1 H. A 3 HEURES
SUR RENDEZ-VOUS
(SAMEDI EXCEPTÉ)

TÉLÉPHONE 4-22

4 Juillet 1938

Monsieur l'abbé,

Veuillez me permettre de solliciter de votre obligeante érudition un renseignement que votre connaissance des Archives de l'Oratoire vous permettra peut-être de me fournir. — Je m'occupe actuellement des médecins ecclésiastiques, des ecclésiastiques devenus médecins, & des médecins devenus ecclésiastiques, question assez complexe au point de vue des irrégularités canoniques. Dans la 2e catégorie, je relève le nom de Joseph Capuron, ci-devant Oratorien à Toulouse, et qui, jeté sur le pavé par la Révolution, se fit répétiteur de mathématiques à Bordeaux, se mit, en 1797, sur les bancs de l'École de Santé de Paris, fut reçu docteur en 1802, nommé agrégé de la Faculté en 1823 par

né vers 1755

Mgr. Frayssinous, obtint la même année un fauteuil à l'Académie de médecine, et fut un accoucheur en renom dans la capitale où il mourut en 1850. Je souhaiterais savoir à quelle date il fit profession chez les Oratoriens de Toulouse, et si ce fut comme frère, ou comme prêtre : en ce dernier cas, il eût contrevenu au canon XXIII du 4e concile de Latran (1215) interdisant aux clercs tout acte chirurgical qui « ad ustionem vel incisionem inducit. » Or, il s'avéra, dans toute sa carrière, homme de grande piété ! Cette prohibition pouvait-elle concerner même un frère, et même défroqué ?

Veuillez excuser, je vous prie, Monsieur l'abbé, une requête peut-être indiscrète & agréer le très respectueux hommage de mes sentiments d'avance reconnaissants.

P. Delaunay

Président de la Société française d'histoire de la Médecine.

Le Collège de Toulouse en 1763 ne fut pas offert à l'Oratoire, en tout cas jamais été dirigé par l'Oratoire, mais par des professeurs recrutés un peu partout.
Capuron n'est porté sur aucune liste oratorienne

Dr PAUL DELAUNAY
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

36, RUE CHANZY
LE MANS

CONSULTATIONS DE 1 H. A 3 HEURES
SUR RENDEZ-VOUS
(SAMEDI EXCEPTÉ)

TÉLÉPHONE 4-22

Le 2 août 1938

Je vous prie de m'excuser, Monsieur l'abbé, du retard que je mis, en raison d'une absence, à vous remercier du renseignement — malheureusement négatif — que vous voulez bien me fournir sur Joseph Capuron, natif de Laroque St. Sernin (Gers.) Voici ce qu'en disait Dubois d'Amiens, dans les Eloges... de l'Académie de médecine, t. I, Paris, 1864, in. 8°, p. 419 : se destinant d'abord à l'Eglise, mais encore trop jeune pour prendre, près d'Auch, le froc du bénédictin, « il alla à Toulouse se livrer à de nouvelles études sous la direction des Oratoriens et bientôt il fut admis en qualité de professeur dans le Collège de cette ville. Il y enseignait la philosophie et les mathématiques lorsque la Révolu

tion, en supprimant ~~cette~~ institution,
le força de se réfugier dans le dépt. des
Landes où il se chargea d'une éduca-
-tion particulière. »

Il en faudrait donc conclure que
l'Oratoire, à côté des frères et des Pères,
agréait des maîtres laïcs ?

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur
l'abbé, la nouvelle et respectueuse ex-
-pression de mes sentiments très reconnais-
-sants.

P. Cournas